

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Déclaration de Maladie

N° W21-667958

137932

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 12436

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BEN HADDA Amal

Date de naissance :

26/10/1984

Adresse :

0661875568

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/11/2018

Nom et prénom du malade : Amal Ben hadda Age : 38 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Flu Urtic

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Dr

Signature de l'adhérent(e) :

16/11/2018

Amal ZGUIQUAR
 Centre Généraliste
 20000 Casablanca

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/2022	Q1	C1	13074	INP : 0612333399 Dr. Abdu Généraliste N°26 Immeuble Maison N°3 - 1er étage Appart N°3 - 1er étage Téléphone N°3 - 1er étage 67 00 55 67 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	12/11/22	B 58.0	530.00
	19/11/22	ZUR 450,-	450,-

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	

Docteur Ahlam Zguiouar

Lauréate de la faculté
De Casablanca

Ex-Médecin Interne à l'hôpital
Moulay Youssef de Casablanca

Médecine Générale - Échographie

ECG- Suivi de grossesse- Diabète -hypertension artérielle

Conseil nutrition



الدكتورة أحلام زكوار

خريجة كلية الطب
بالدار البيضاء

كسيبة داخلية مارينا بمستشفى
مولاي يوسف بالدار البيضاء

الطب العام - الفحص بالصدى

تخطيط القلب - تتبّع الحمل - مرض السكري وضغط الدم

الحمية العلاجية

ORDONNANCE

Déroula le: 16/11/2017

Dr. Ahlam Zguiouar

Echographie cardiaque 8V1

CENTRAL DE DIAGNOSTIC MEDICAL
Dr. Ali AZZAOUI
36-38, Rue Tariq Beny 103 03 512 64
Tel: 05 22 33 63 73 / 06 16 05 61 05

Dr. Ahlam Zguiouar
Liste
Véder l'heure
1er étage appartement 3 Deroua
Tel: 06 16 05 61 05

26 تجزئة النسيم (بدر الخير) الطابق الأول الشقة 3 الدروة

26 Lotissement Nassim (Badr el khayr) 1er étage appartement 3 Deroua

Tel: 07-00-86-13-43 / Gsm: 06-76-67-07-80

Docteur Ahlam Zguiouar

Lauréate de la faculté

De Casablanca

Ex-Médecin Interne à l'hôpital

Moulay Youssef de Casablanca

Médecine Générale - Échographie

ECG- Suivi de grossesse- Diabète -hypertension artérielle

Conseil nutrition



الدكتورة أحلام زكوار

خريطة كلية الطب

بالدار البيضاء

كسيبة داخلية سابقاً بمستشفى

مولاي يوسف بالدار البيضاء

الطب العام - الفحص بالصدى

تحطيم القلب - تثبيت العظام - مرض السكري و الضغط الدموي

احمية العلاجية

ORDONNANCE

Déroula le : 16/11/2021

Am / Ben houlah

NFS PFO / fem h.

TSHUS



Dr. Ahlam ZGUIOUAR
Médecin Généraliste
1000, Avenue 1er Novembre
Lotissement Nassim (Badr el khayr) 1er étage appartement 3 Deroua
Deroua, Tel : 06 76 67 67 80

26 نجدة النسيم (بدر الخير) الطابق الأول الشقة 3 الدروة

26 Lotissement Nassim (Badr el khayr) 1er étage appartement 3 Deroua

Tel: 07-00-86-13-43 / Gsm: 06-76-67-07-80

مركز التشخيص الطبي بالأشعة برشيد

CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC BERRECHID

Dr. Ali AZZAoui

Diplômé d'études Spéciales de Radiologie (C.E.S)
de la Faculté de Médecine
de MONTPELLIER - FRANCE

SPECIALISTE
RADIOLOGIE GENERALE — MAMMOGRAPHIE
ECHOGRAPHIE-DOPPLER COULEUR — RADIO-PEDIATRIE
PANORAMIQUE DENTAIRE — TELE CRANE 4M

Ancien Médecin Attaché des Hôpitaux (C.H.U)
DE MONTPELLIER

Ancien Praticien Hospitalier à l'Hôpital de
MILLAU (FRANCE)



Berrechid, le : 19/11/22 : برشيد، في

الدكتور علي عزاوي

إختصاصي في التشخيص الطبي
بالأشعة و الإيكوغرافيا

خريج كلية الطب بمونبولي (فرنسا)
طبيب سابق بالمستشفيات
الجامعة بمونبولي

Facture A014/2022

Je soussigné certifié avoir réalisé un examen

Examen Pratiqué : Echo cervicale

Nom et Prénom **BENHADDA AMAL**

Pour la somme : 450.00 DH

Quatre Cents cinquante dirhams

Signé : DR. A.AZZAOUI

Dr. Ali AZZAoui
36-38, Rue Tarik Ibn Ziad Berrechid
Tél : 05 22 33 63 73 - 08 08 35 12 64

36-38, Rue Tarik Ibn Ziad - Berrechid

Tél: 05 22 33 63 73 - 08 08 35 12 64

38 - 36، زنقة طارق ابن زياد - برشيد

الهاتف: 05 22 33 63 73 - 08 08 35 12 64



L.A.M.M

مختبر مخلوف
للتحليلات الطبية

Biochimie - Hématologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Bactériologie - Virologie

DEROUA le: 17/11/2022

FACTURE N° 3569/22

Médecin	Docteur AHLAM ZGUIOUAR
Nom du patient	MME BEN HADDA AMAL
Examens	- NFS- FERRI- TSH
Cotation	B 580
Montant	530,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: **CINQ CENT TRENTÉ DIRHAMS**



ICE : 002397299000057

INPE

